



• En 2009, l'apparition ou la poursuite de situations d'urgence ont engendré des déplacements considérables en Afrique sub-saharienne, tant en-deçà qu'au-delà des frontières, bien que le nombre total de réfugiés soit demeuré stable. Le nombre de déplacés internes a légèrement augmenté.

• Des conflits anciens, souvent oubliés des médias internationaux, ont continué de faire des ravages dans nombre de pays africains. En République centrafricaine (RCA), des combats ont chassé quelque 125 000 réfugiés dans des États limitrophes et déplacé 197 000 autres personnes à l'intérieur du pays. En République démocratique du Congo (RDC), les hostilités qui ont troublé l'est du pays ont provoqué de nouveaux déplacements ; parallèlement, le conflit interethnique qui a éclaté dans la province de l'Équateur a déraciné 60 000 personnes à l'intérieur du pays, contraignant dans le même temps 102 000 personnes à chercher asile en République du Congo et 18 000 autres à se réfugier en RCA.

# AFRIQUE

## FAITS MARQUANTS

• La crise qui sévit depuis longtemps en Somalie, aggravée par une recrudescence des combats en mai 2009, a déraciné quelque 1,5 million de personnes à l'intérieur du pays et forcé 560 000 personnes au total à se réfugier dans des pays limitrophes. L'insécurité règne au sud et au centre de la Somalie, ce qui entrave les opérations humanitaires et accroît considérablement leur coût, tandis que la situation demeure précaire au "Puntland" et au "Somaliland".

• En ce qui concerne les solutions durables à la situation des réfugiés, les mouvements de retour volontaires et assistés en direction du Libéria et du Togo ont pris fin. D'autre part, les opérations de rapatriement librement consenti qui avaient aidé des centaines de milliers de réfugiés à regagner le Burundi, la RDC et le Sud-Soudan au cours des années précédentes ont sensiblement ralenti.

• L'intégration sur place est devenue, de plus en plus, une option viable pour les personnes réfugiées en Afrique. Cela a notamment été le cas en Afrique occidentale : des milliers d'anciens réfugiés sierra-léonais ont été intégrés sur place dans leur pays d'accueil au titre des Protocoles de la CEDEAO sur la libre circulation, le droit de résidence et le droit d'établissement, après l'entrée en vigueur, au 31 décembre 2008, des clauses mettant fin à leur statut de réfugié. En République-Unie de Tanzanie, quelque 155 000 réfugiés burundais originaires des « anciennes zones d'installation » se sont vu accorder la nationalité tanzanienne à la fin de l'année 2009.

• Cherchant à mettre un terme à la situation de plusieurs populations réfugiées de longue date, le HCR a entrepris de réexaminer la situation des réfugiés angolais, burundais, libériens et rwandais et de définir des stratégies globales pour promouvoir

les rapatriements librement consentis, apporter des solutions de substitution et invoquer la clause « de cessation » pour le statut de réfugié. Des dispositions seront prises pour continuer d'offrir une protection aux réfugiés qui en ont besoin et veiller à ce que les personnes sollicitant le statut de réfugié à l'avenir aient accès à des procédures d'asile équitables.

• En octobre 2009, un Sommet extraordinaire de chefs d'État et de gouvernement réuni à Kampala (Ouganda) a adopté la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique. La nouvelle convention, qui est le premier instrument imposant des obligations juridiques en matière de déplacement interne à l'échelle d'un continent, offre un cadre très complet pour la protection et l'assistance en faveur des déplacés internes.

HCR / F. NOY



**Dans un champ communal partagé par des femmes Mbororo,** des réfugiées défrichent le terrain et le préparent pour la prochaine saison de plantation.

## | Environnement opérationnel |

L'Afrique est le théâtre de quelques-uns des conflits les plus complexes et les plus difficiles à résoudre, ayant causé des déplacements de population massifs, entravé les efforts déployés par le HCR pour protéger et aider les personnes relevant de sa compétence, et mis en péril la sûreté ainsi que la sécurité du personnel humanitaire. D'autre part, des opportunités de mettre fin à la situation de populations réfugiées de longue date se sont présentées dans la région. Un terme a donc été mis à l'exil des Sierra-Léonais et tous les efforts sont aujourd'hui déployés pour trouver une solution définitive au sort des réfugiés angolais, burundais et rwandais qui vivent toujours en exil alors que leurs compatriotes ont regagné leur pays d'origine par milliers.

En très grande partie, le HCR a pu s'acquitter de ses responsabilités statutaires. Présente dans 33 pays, l'Organisation y dispose d'un personnel qui s'emploie à protéger et à aider les réfugiés, les apatrides, les rapatriés ou les déplacés internes. La plupart de ces États ont mis en place ou consolident actuellement des politiques, des systèmes juridiques et des arrangements institutionnels pertinents afin de s'acquitter de leurs obligations dans ce domaine. Les conditions au regard de la sûreté, de la sécurité et de l'ordre public varient d'un pays à l'autre ; l'espace humanitaire étant restreint dans certains alors que dans d'autres, les obligations de diligence et de respect peuvent raisonnablement être honorées.

La Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique est un instrument juridique révolutionnaire. La Convention s'inspire des Principes directeurs sur le déplacement interne et fournit un cadre régional très complet, comportant des dispositions pour la protection et l'assistance des déplacés internes pendant et après la période de déplacement. Le texte traite également des causes profondes des déplacements et des moyens de les prévenir. La Convention entrera en vigueur lorsqu'elle aura été ratifiée par 15 États membres.

## | Réalisations et impact |

### ● *Garantir une protection efficace*

Un grand nombre de femmes et d'hommes déplacés ont continué de souffrir de la violence sexuelle et sexiste en Afrique. Au Tchad et à l'est de la RDC, le viol a continué d'être utilisé comme une arme de guerre, en toute impunité.

En RDC, où quelque 12 000 affaires de violence sexuelle et sexiste ont été signalées en 2009, le HCR a mis en œuvre les volets « protection » et « prévention » de la Stratégie globale de lutte contre les violences sexuelles et sexistes, qui prévoient un éventail de mesures

spécifiques pour juguler ces violences et aider les survivants à obtenir réparation. Par exemple, pour aider à contrer la culture de l'impunité, le Haut Commissariat a organisé le déploiement temporaire au Katanga de juges de la Haute Cour, qui ont statué sur des affaires de violences sexuelles commises contre des jeunes filles âgées de 6 à 15 ans. Au Libéria, le HCR a œuvré avec le ministère de la Justice à la prévention et au traitement de la violence sexuelle et sexiste.

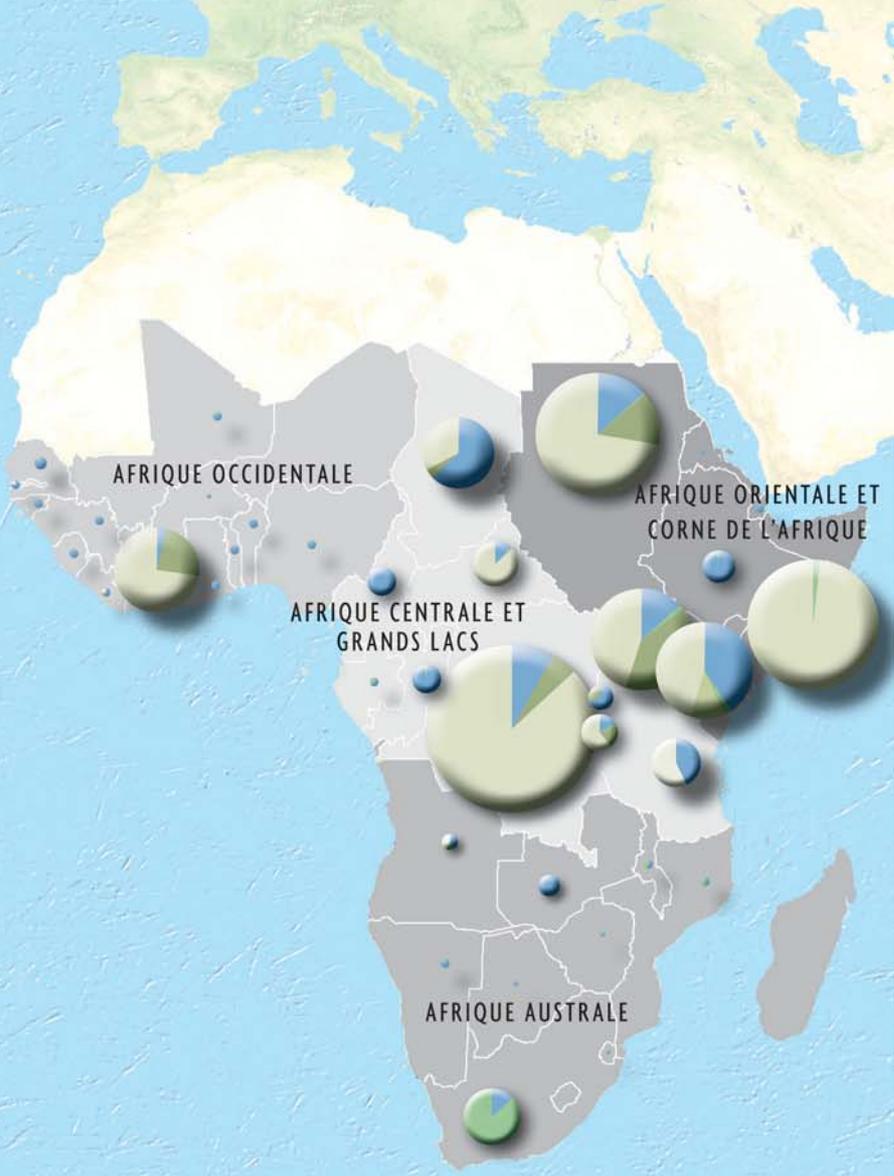
L'Organisation a continué de travailler avec les autorités gouvernementales à la constitution ou au renforcement de capacités nationales de détermination du statut de réfugié. Des efforts ont en outre été déployés pour veiller à ce que les réfugiés et les demandeurs d'asile reçoivent des documents d'identité individuels en temps utile. Au Sénégal, 62 pour cent des réfugiés et demandeurs d'asile possèdent désormais des cartes d'identité de réfugiés. Le lancement de la procédure de vérification destinée à établir des chiffres précis et à délivrer des cartes d'identité dans les camps de l'est du Tchad est également un développement de première importance.

Au Kenya, cependant, l'afflux de demandeurs d'asile, en particulier somaliens, a accru le nombre de dossiers en attente. Les demandeurs d'asile doivent à présent attendre jusqu'à six mois pour passer l'entretien destiné à déterminer leur statut.

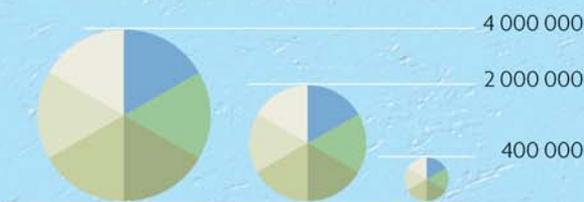
Selon les estimations, un million de personnes risquent de devenir apatrides en Côte d'Ivoire. En 2009, le HCR s'est efforcé de réduire ce risque en offrant des conseils juridiques et techniques aux personnes relevant de sa compétence, en dotant les institutions locales de moyens plus solides pour délivrer des documents d'état civil et en menant des campagnes de sensibilisation. Au Zimbabwe, le HCR et ses partenaires ont lancé un programme pour aider les ressortissants ayant perdu leurs papiers pendant leur déplacement, et risquant de devenir apatrides, à obtenir de nouvelles cartes d'identité.

### ● *Assurer le bien-être socio-économique des personnes relevant de la compétence du HCR*

Le HCR a encouragé des activités génératrices de revenus afin d'améliorer les conditions de vie des personnes relevant de sa compétence et, dans la mesure du possible, réduire leur dépendance à l'égard de l'aide humanitaire. À l'est du Soudan, la stratégie d'autosuffisance de l'Organisation a inclus des projets agricoles et de renforcement des moyens d'existence, des formations professionnelles et un accès au microcrédit. En Somalie, le HCR a utilisé les activités génératrices de revenus destinées aux déplacés internes, en particulier aux femmes, comme un instrument concret de protection. Au Rwanda, le Haut Commissariat est parvenu à distribuer des articles non alimentaires essentiels et du bois de chauffe dans tous les



Taille des populations



- Réfugiés
- Demandeurs d'asile
- Rapatriés (refugiés et déplacés internes)
- Apatrides
- Déplacés internes
- Autres personnes relevant de la compétence du HCR

camps et centres de transit ; cependant, les quantités ont parfois été insuffisantes.

L'Organisation a également poursuivi ses efforts pour améliorer l'accès des réfugiés à l'éducation. À l'est du Tchad, tous les camps ont assuré un enseignement primaire, avec un taux moyen de scolarisation de 80 pour cent. Les taux d'assiduité ont augmenté chez les filles, atteignant 50 pour cent pour l'ensemble des filles dans les classes inférieures mais chutant dans les classes supérieures. Dans certaines régions, comme au sud du Tchad, le taux général de scolarisation des enfants est particulièrement faible – 50 pour cent – et plus faible encore chez les filles.

Le HCR a surveillé les indicateurs relatifs à la malnutrition aiguë globale et les taux d'anémie chez les enfants réfugiés âgés de moins de cinq ans. Des progrès modestes ont été accomplis dans la réduction des taux de malnutrition et d'anémie observés dans les camps d'Éthiopie et de Zambie. Si les taux de malnutrition aiguë globale sont stables dans les trois camps de réfugiés de Dadaab, au Kenya, les taux de malnutrition y sont inadmissibles ; au camp d'Ifo, 80 pour cent des enfants de moins de cinq ans sont anémiques.

L'action de plaidoyer relative à l'intégration des réfugiés et des rapatriés dans les plans et les services de santé nationaux, en particulier dans les services relatifs au VIH et au sida, a été prioritaire pour le HCR. Fin 2009, les réfugiés accueillis en Afrique du Sud, en Angola, au Burundi, au Cameroun, en RDC, en Éthiopie, au Kenya, au Malawi, en Namibie, en Ouganda, au Rwanda, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie avaient accès à une gamme de services, notamment au dépistage et au traitement antirétroviral.

○ *Parvenir à des solutions durables*

Bien que le rapatriement librement consenti ait été la solution durable la plus fréquente pour les individus réfugiés en Afrique et que des centaines de milliers d'entre eux aient regagné leur pays au cours des dernières années, le rythme des retours s'est ralenti en 2009. Au total, 330 000 réfugiés originaires du Sud-Soudan sont rentrés depuis 2005, dont 32 000 en 2009. La durabilité de ces retours n'est pas acquise, en raison du manque de services (principalement dans les secteurs de l'éducation et de la santé) et de programmes de relèvement accéléré. Les Burundais réfugiés en République-Unie de Tanzanie ont également été moins nombreux à regagner leur pays d'origine ; parallèlement, les mouvements de rapatriement au Libéria et au Togo ont pris fin en 2009.

Les initiatives destinées à encourager l'intégration sur place progressent. Le HCR appuie l'intégration sur place des 155 000 réfugiés burundais qui ont obtenu la nationalité

tanzanienne en 2009. En Côte d'Ivoire, en Guinée, au Libéria, au Nigéria et en Sierra Leone, d'anciens réfugiés et les communautés qui les accueillent ont bénéficié de programmes portant sur les abris, les moyens d'existence, les activités génératrices de revenus et le développement communautaire, ce qui a facilité l'intégration sur place. L'Organisation a également aidé des réfugiés à obtenir des passeports, des permis de séjour et des permis de travail.

Le Haut Commissariat a également accru le nombre de demandes de réinstallation à partir de l'Afrique dans le cadre de sa stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés, en particulier pour les réfugiés de longue date. En 2009, plus de 28 000 demandes ont été soumises (pour des personnes réfugiées dans 36 pays d'asile). Comme au cours des années précédentes, le plus grand nombre de demandes concernaient des réfugiés somaliens et congolais (RDC) vivant en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie.

#### ○ Répondre efficacement aux situations d'urgence

Le HCR a actualisé ses plans d'urgence afin de faire face avec efficacité et rapidité à de nouveaux mouvements de population. En novembre 2009, un litige au sujet des droits de pêche dans la province de l'Équateur (RDC) a dégénéré en conflit ethnique et contraint plus de 120 000 personnes à se réfugier dans deux États limitrophes, la République du Congo et la République centrafricaine, tout en déplaçant quelque 60 000 personnes à l'intérieur du pays. En République du Congo, les réfugiés se sont installés le long de l'Oubangui, dans des localités où ils sont parfois plus nombreux que les membres de la population locale. Le HCR et ses partenaires sont parvenus à leur apporter les premiers secours essentiels mais il faudra offrir une aide plus conséquente, tant aux réfugiés qu'aux communautés d'accueil, si l'on veut éviter une crise humanitaire.

La capacité d'intervention du HCR a également été mise à l'épreuve dans d'autres régions de la RDC. Au Nord et Sud-Kivu, quelque 1,5 million de personnes ont été déplacées à plusieurs reprises depuis le début d'une opération militaire destinée à déloger les rebelles rwandais de ce secteur. Dans la Province Orientale, les attaques de l'Armée de résistance du Seigneur (*Lord's Resistance Army*) ont déplacé quelque 60 000 personnes, dont environ 20 000 se sont enfuies en Ouganda et au Sud-Soudan.

En octobre 2009, quelque 54 000 Angolais, dont bon nombre étaient titulaires du statut de réfugié, ont été expulsés de la RDC vers leur pays d'origine, en réponse à des expulsions similaires, de l'Angola vers la RDC. Le HCR a organisé un pont aérien à partir de l'Afrique du Sud pour transporter des articles de secours, dont des tentes, des tapis de couchage et des couvertures, et aider ainsi le Gouvernement angolais à satisfaire des besoins urgents.

## | Contraintes |

L'évolution rapide de l'environnement opérationnel et les préoccupations suscitées par la sûreté et la sécurité des bénéficiaires ainsi que du personnel humanitaire ont eu une incidence négative sur plusieurs des grandes opérations du HCR en Afrique. Dans certaines situations, notamment à l'est de la RDC, dans la région du Darfour (Soudan), en Somalie et au Tchad, la nécessité de concilier des impératifs divergents, concernant d'une part la sûreté du personnel et d'autre part la poursuite de l'action humanitaire, a demandé de gros efforts en termes de planification et de ressources.

Le rétrécissement de l'espace humanitaire dans certains pays est demeuré problématique au cours de la période traitée dans le rapport. Dans certains cas, des réfugiés ont été rapatriés de force dans leur pays d'origine et dans d'autres, des demandeurs d'asile se sont vu interdire l'accès à des territoires où ils cherchaient à se mettre en sécurité.

La conjoncture socio-économique difficile qui règne dans plusieurs régions africaines et le manque de services essentiels dans de nombreuses zones accueillant des réfugiés ou des rapatriés sont autant d'obstacles à l'intégration sur place et à la réintégration. Alors que maintes communautés pauvres, vivant notamment à l'est du Kenya, au Cameroun et en République centrafricaine, continuent à partager leurs services limités et leurs maigres ressources avec des réfugiés, il importe de faire davantage pour appuyer à la fois les communautés réfugiées et les communautés d'accueil.

L'impact du changement climatique a été sensible en Afrique, où les sécheresses ont succédé aux inondations et à d'autres catastrophes naturelles. Les opérations du HCR dans la Corne de l'Afrique ont été particulièrement touchées. En Guinée et au Burkina Faso, le HCR a été appelé à participer à des efforts de secours entrepris au lendemain d'inondations. ■

En 2009, les opérations du HCR en Afrique sub-saharienne ont nécessité 817,1 millions de dollars E.-U., soit près de 38 pour cent du montant total des besoins financiers du HCR, budget annuel et budgets supplémentaires compris. Au cours de l'année, le budget annuel a augmenté, passant de 445,9 à 513,1 millions de dollars, principalement pour faire face à de nouveaux besoins en Afrique orientale et dans la Corne.

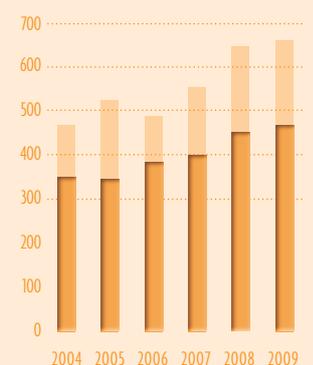
Le Haut Commissariat a institué 15 programmes supplémentaires, dont sept au profit de déplacés internes, pour un montant total de 303,9 millions de dollars E.-U. La plupart des programmes supplémentaires ont bénéficié d'un appui financier suffisant, à l'exception notable du programme de renforcement des moyens d'existence et de réhabilitation post-rapatriement exécuté en Éthiopie, au Kenya et en Ouganda. Six pour cent seulement des financements requis ont été reçus pour ce programme destiné à remettre en état des zones touchées par la présence de réfugiés et céder les installations des anciens camps aux communautés d'accueil.

Quatre des huit programmes pilotes d'évaluation des besoins globaux (EBG) ont été menés en Afrique – au Cameroun, au Rwanda, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie – pour un montant total de 16,6 millions de dollars E.-U., dont 5,3 millions ont été reçus pour des activités d'EBG. Ces fonds ont permis au HCR d'améliorer l'éducation des enfants réfugiés au Cameroun, de réduire le taux de malnutrition des enfants réfugiés en Zambie et d'accroître l'approvisionnement en bois de chauffe pour les femmes réfugiées en Tanzanie. Le montant des financements n'a toutefois pas été suffisant pour exécuter toutes les activités prévues au titre de l'EBG et il y a encore beaucoup à faire, en particulier dans les secteurs des soins médicaux et de l'éducation.

Dépenses en Afrique 2004-2009

■ Budget annuel  
■ Budget supplémentaire

Millions (dollars E.-U.)



Budget et dépenses en Afrique (dollars E.-U.)						
Pays	Budget final			Dépenses		
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
<b>Afrique centrale et Grands Lacs</b>						
Burundi	33 959 187	5 575 715	<b>39 534 902</b>	29 780 677	4 921 453	<b>34 702 129</b>
Cameroun	11 673 990	10 000	<b>11 683 990</b>	9 398 460	10 000	<b>9 408 460</b>
Gabon	2 361 616	0	<b>2 361 616</b>	2 151 713	0	<b>2 151 713</b>
République centrafricaine	3 552 787	2 998 080	<b>6 550 867</b>	3 488 661	2 229 636	<b>5 718 297</b>
République démocratique du Congo	52 093 534	27 417 078	<b>79 510 612</b>	48 799 583	24 968 379	<b>73 767 962</b>
République du Congo	8 456 302	0	<b>8 456 302</b>	7 945 303	0	<b>7 945 303</b>
République-Unie de Tanzanie	29 634 768	20 811 809	<b>50 446 577</b>	24 596 808	18 538 663	<b>43 135 471</b>
Rwanda	13 261 154	19 408	<b>13 280 562</b>	10 960 879	19 408	<b>10 980 287</b>
Tchad	92 573 124	11 705 080	<b>104 278 204</b>	90 191 004	6 353 369	<b>96 544 372</b>
Activités régionales <sup>1</sup>	7 460 000	0	<b>7 460 000</b>	6 762 891	0	<b>6 762 891</b>
<b>Sous-total</b>	<b>255 026 462</b>	<b>68 537 170</b>	<b>323 563 632</b>	<b>234 075 979</b>	<b>57 040 908</b>	<b>291 116 886</b>
<b>Afrique orientale et Corne de l'Afrique</b>						
Djibouti	5 533 105	2 382 974	<b>7 916 079</b>	4 873 917	1 570 860	<b>6 444 777</b>
Érythrée	4 179 232	0	<b>4 179 232</b>	3 890 335	0	<b>3 890 335</b>
Éthiopie	28 552 202	21 687 233	<b>50 239 435</b>	26 406 227	12 975 326	<b>39 381 553</b>
Kenya <sup>2</sup>	54 925 754	74 162 974	<b>129 088 728</b>	52 526 938	23 061 965	<b>75 588 903</b>
Ouganda	24 113 129	16 984 681	<b>41 097 810</b>	21 782 698	12 793 049	<b>34 575 747</b>
Somalie	11 105 638	21 339 682	<b>32 445 320</b>	9 783 573	13 319 011	<b>23 102 584</b>
Soudan	29 382 525	80 849 459	<b>110 231 984</b>	28 221 473	61 394 124	<b>89 615 597</b>
Activités régionales <sup>3</sup>	680 337	0	<b>680 337</b>	359 641	0	<b>359 641</b>
<b>Sous-total</b>	<b>158 471 922</b>	<b>217 407 003</b>	<b>375 878 925</b>	<b>147 844 802</b>	<b>125 114 334</b>	<b>272 959 136</b>
<b>Afrique occidentale</b>						
Bénin	1 655 737	0	<b>1 655 737</b>	1 576 414	0	<b>1 576 414</b>
Côte d'Ivoire	6 238 414	3 025 139	<b>9 263 553</b>	6 107 562	1 630 992	<b>7 738 554</b>
Gambie	91 977	548 492	<b>640 469</b>	73 956	155 669	<b>229 625</b>
Ghana	5 410 570	2 354 878	<b>7 765 448</b>	5 000 843	583 872	<b>5 584 715</b>
Guinée	5 814 117	1 454 130	<b>7 268 247</b>	5 582 519	1 087 112	<b>6 669 632</b>
Guinée-Bissau	27 589	0	<b>27 589</b>	0	0	<b>0</b>
Libéria	12 192 492	0	<b>12 192 492</b>	11 068 199	0	<b>11 068 199</b>
Mali	108 215	0	<b>108 215</b>	75 970	0	<b>75 970</b>
Nigéria	2 945 387	0	<b>2 945 387</b>	2 672 363	0	<b>2 672 363</b>
Sénégal <sup>4</sup>	6 990 536	2 356 476	<b>9 347 012</b>	6 862 080	2 141 593	<b>9 003 673</b>
Sierra Leone	4 850 103	0	<b>4 850 103</b>	4 477 006	0	<b>4 477 006</b>
Togo	1 194 497	0	<b>1 194 497</b>	1 015 551	0	<b>1 015 551</b>
Activités régionales <sup>5</sup>	5 156 770	269 262	<b>5 426 032</b>	4 345 387	269 262	<b>4 614 649</b>
<b>Sous-total</b>	<b>52 676 404</b>	<b>10 008 377</b>	<b>62 684 781</b>	<b>48 857 850</b>	<b>5 868 500</b>	<b>54 726 350</b>
<b>Afrique australe</b>						
Afrique du Sud	8 168 086	2 274 192	<b>10 442 278</b>	7 856 216	1 213 666	<b>9 069 883</b>
Angola	5 963 997	0	<b>5 963 997</b>	4 687 290	0	<b>4 687 290</b>
Botswana	2 509 913	389 408	<b>2 899 321</b>	2 193 696	164 887	<b>2 358 583</b>

Pays	Budget final			Dépenses		
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Malawi	2 733 774	0	2 733 774	2 355 827	0	2 355 827
Mozambique	2 931 733	420 561	3 352 294	2 587 343	113 682	2 701 025
Namibie	2 543 933	0	2 543 933	2 463 111	0	2 463 111
Zambie	16 250 505	230 530	16 481 035	11 906 495	7 921	11 914 416
Zimbabwe	2 665 129	4 636 502	7 301 631	2 525 577	2 041 999	4 567 576
Activités régionales <sup>6</sup>	3 179 671	0	3 179 671	2 269 091	0	2 269 091
<b>Sous-total</b>	<b>46 946 741</b>	<b>7 951 193</b>	<b>54 897 934</b>	<b>38 844 647</b>	<b>3 542 155</b>	<b>42 386 802</b>
<b>Total</b>	<b>513 121 529</b>	<b>303 903 743</b>	<b>817 025 272</b>	<b>469,623,278</b>	<b>191,565,896</b>	<b>661 189 175</b>

Note: n'inclut pas des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires et la réserve pour les activités nouvelles ou additionnelles - liées au mandat.

<sup>1</sup> Inclut des activités liées à la réinstallation, au rapatriement et à l'assistance sous forme de soins et d'entretien, ainsi que les coûts pour les avions légers.

<sup>2</sup> Inclut le Centre d'appui régional à Nairobi.

<sup>3</sup> Inclut des activités pour le rapatriement librement consenti au cas par cas, la malnutrition et la malaria.

<sup>4</sup> Inclut le Centre d'appui régional à Dakar.

<sup>5</sup> Inclut l'assistance sous forme de soins et d'entretien, le rapatriement librement consenti, l'intégration sur place et l'assistance à la réinstallation en faveur des réfugiés urbains gérés par le Bureau régional au Sénégal.

<sup>6</sup> Inclut la consolidation des systèmes d'enregistrement, la délivrance de papiers d'identité et la détermination du statut de réfugié en Afrique australe, le rapatriement librement consenti au cas par cas, la réinstallation et les activités liées aux relations extérieures.

Contributions volontaires pour l'Afrique (dollars E.-U.)				
Donateur	Financement régional	Budget annuel <sup>1</sup>	Budget supplémentaire	Total
Allemagne		9 157 887	6 549 323	15 707 209
ANA Aeroportos Portugal SA (Portugal)		34 868		34 868
Andorre			9 154	9 154
Australia for UNHCR		1 986 048	961 423	2 947 471
Australie		1 079 137	2 518 202	3 597 338
Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)		1 969 015		1 969 015
Autriche		922 266		922 266
Belgique		3 028 301	4 040 639	7 068 940
Canada		8 184 599	9 976 927	18 161 526
Caritas Liechtenstein			22 228	22 228
Commission européenne		24 933 221	11 860 718	36 793 939
Cour pénale internationale		68 960		68 960
Danemark	1 130 385	15 960 751	3 324 002	20 415 138
Deutsche Stiftung für UNO (Allemagne)		827 942	453 289	1 281 231
Donateurs privés - Canada		287 758	70 897	358 655
Donateurs privés - Chine	11 303	127	4 843	16 273
Donateurs privés - Corée		1 555		1 555
Donateurs privés - États-Unis d'Amérique		155	954 064	954 219
Donateurs privés - Grèce		58 289		58 289
Donateurs privés - Italie	592 410	615 180	715 265	1 922 855
Donateurs privés - Liechtenstein			11 618	11 618
Donateurs privés - Luxembourg		180		180
Donateurs privés - Portugal		22 370		22 370
Donateurs privés - Royaume-Uni		2 368	9 453	11 821
Donateurs privés - Suède		430 955	66 524	497 479
Donations en ligne au Siège (Suisse)		34 252	14 234	48 486
EDP Energias de Portugal SA (Portugal)		407 575		407 575
Espagne		7 958 604	3 266 521	11 225 125

Donateur	Financement régional	Budget annuel <sup>1</sup>	Budget supplémentaire	Total
España con ACNUR (Espagne)		476 522		476 522
Estonie		84 521	61 531	146 052
États-Unis d'Amérique	42 525 000	77 465 165	65 066 692	185 056 857
Fédération de Russie			1 860 000	1 860 000
Finlande		10 390 812	2 027 616	12 418 428
Fondation des Nations Unies (États-Unis d'Amérique)		5 754 286		5 754 286
Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)		12 815 184	10 254 417	23 069 601
Fonds commun humanitaire pour le Soudan		1 131 370	4 492 802	5 624 172
Fonds commun pour la RDC		145 650	2 340 172	2 485 822
Fonds de l'OPEP pour le développement international		1 108 370		1 108 370
Fonds de secours d'urgence		69 984	349 954	419 938
Fonds des Nations Unies "Unis dans l'action"		430 237		430 237
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la consolidation de la paix		1 425 003		1 425 003
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la sécurité humaine		219 461	497 212	716 673
France		1 443 570	854 331	2 297 900
Fundação Calouste Gulbenkian (Portugal)		224 936		224 936
Grèce		600 000	74 400	674 400
Initiative des pays des Grands Lacs sur le sida (GLIA)		2 364 741		2 364 741
Initiative des pays des Grands Lacs sur le sida (GLIA)		119 954		119 954
Irlande		1 304 348	1 598 149	2 902 497
Italie		4 029 474	1 558 812	5 588 286
Japan Association for UNHCR	70 007	904 376	1 369 373	2 343 756
Japon	10 330 579	31 010 331	17 697 526	59 038 435
Liechtenstein		95 602		95 602
Luxembourg		6 366 237		6 366 237
Merck and Co., Inc. (États-Unis d'Amérique)		46 500		46 500
Monaco		143 062		143 062
Norvège	124 515	3 034 920	2 306 580	5 466 015
Ordre Saint Lazare (France)			266 094	266 094
Pays-Bas		4 556 897	4 172 603	8 729 500
Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida		938 729		938 729
REN-Redes Energéticas Nacionais (Portugal)		70 323		70 323
République de Corée		400 000		400 000
République tchèque		144 342		144 342
Royaume-Uni		4 745 878	616 737	5 362 615
S.A.R. Princesse Haya Bint Al Hussein (Émirats arabes unis)		173 012		173 012
Stichting Vluchteling (Pays-Bas)		14 306	125 721	140 028
Suède		42 864 288	12 697 213	55 561 501
Suisse		3 919 417	1 223 806	5 143 223
Swedish Postcode Lottery			134 787	134 787
Turquie			186 000	186 000
UNIQLO Co., Ltd (Japon)			11 953	11 953
USA for UNHCR		2 388 163	888 540	3 276 703
<b>Total</b>	<b>54 784 198</b>	<b>301 392 332</b>	<b>177 562 346</b>	<b>533 738 876</b>

<sup>1</sup> Inclut les affectations aux niveaux sous-régional, national, thématique et sectoriel.

Note: Les contributions qui apparaissent dans ce tableau n'incluent pas le prélèvement des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires et la réserve pour les «activités nouvelles ou additionnelles - liées au mandat».